

**Nom du produit :** DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE **Date de création/révision :** 06.12.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS000986\_2\_20111206 **Remplace :** BB30710

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE**

Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, B.P. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47



**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

1 / 11

<b>Nom du produit :</b>	DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE	<b>Date de création/révision :</b>	06.12.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000986_2_20111206	<b>Remplace :</b>	BB30710

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

<b>Santé:</b>	R38: Irritant pour la peau. R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Physique:</b>	R11: Facilement inflammable.
<b>Environnement:</b>	R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Autres dangers :</b>	non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage

des hydrocarbures

**Symbol(s) de danger :**

F : FACILEMENT INFLAMMABLE



Xn : NOCIF



N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT



**Phrases de risque (R) :**

R11: Facilement inflammable.  
R38: Irritant pour la peau.  
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Phrases de conseils de prudence (S):**

S2: Conserver hors de la portée des enfants.  
S9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23: Ne pas respirer les vapeurs.  
S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
S29: Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
S33: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
S62: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Nom du produit :** DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE **Date de création/révision :** 06.12.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS000986\_2\_20111206 **Remplace :** BB30710

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane	-	921-024-6	30-60	F,Xn,N	11-38-51/53-65-67	
Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics	-	920-750-0	10-30	F,Xn,N	11-51/53-65-66-67	
Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic	-	927-510-4	10-30	F,Xn,N	11-38-51/53-65-67	
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	5-10	F,Xi	11-36-67	B
acétone; diméthylcétone	67-64-1	200-662-2	5-10	F,Xi	11-36-66-67	A
<b>Explication des notes</b>						
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale						

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane	01-2119475514-35	-	921-024-6	30-60	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225, H315, H336, H304, H411	
Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics	01-2119473851-33	-	920-750-0	10-30	Flam. Liq. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225, H336, H304, H411	
Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic	01-2119475515-33	-	927-510-4	10-30	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225, H315, H336, H304, H411	
propane-2-ol alcool isopropylique	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	5-10	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225, H319, H336	B
acétone; diméthylcétone	01-2119471330-49	67-64-1	200-662-2	5-10	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225, H319, H336	A
<b>Explication des notes</b>							
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne							
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale							

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec les yeux :** Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup



<b>Nom du produit :</b>	DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE	<b>Date de création/révision :</b>	06.12.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000986_2_20111206	<b>Remplace :</b>	BB30710

<b>Contact avec la peau :</b>	d'eau pendant au moins 15 minutes Faire appel à un médecin si l'irritation persiste Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et essuyer la peau atteinte avec un linge sec. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Légèrement irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges de vapeur/air explosifs  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO, CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition



<b>Nom du produit :</b>	DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE	<b>Date de création/révision :</b>	06.12.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000986_2_20111206	<b>Remplace :</b>	BB30710

Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
Mettre dans un récipient approprié  
Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques  
L'équipement devra être mis à la terre  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
Assurer une ventilation adéquate  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants - Dégraissants

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :



**Nom du produit :** DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE **Date de création/révision :** 06.12.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS000986\_2\_20111206 **Remplace :** BB30710

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
		VLE	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane	-	VME	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	VME	-
		VLE	980 mg/m3
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	1210 mg/m3
		VLE	2420 mg/m3
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane	-	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

**Protection individuelle :** Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit  
 Assurer une ventilation adéquate

**inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.  
 Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)

**la peau et les mains :** Porter des gants  
 (néoprène)

**les yeux :** Porter des lunettes.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect : état physique :** Liquide.  
**couleur :** Incolore.



**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium  
 Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

6 / 11

**Nom du produit :** DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE **Date de création/révision :** 06.12.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS000986\_2\_20111206 **Remplace :** BB30710

**odeur :** Solvant.  
**pH :** Non applicable.  
**Point/intervalle d'ébullition :** 55-120 °C  
**Point d'éclair :** - 19 °C  
**Vitesse d'évaporation :** 2.8 (éther=1)  
**Limites d'explosion : limite supérieure :** Non connu.  
**limite inférieure :** Non connu.  
**Pression de vapeur :** Non connu.  
**Densité relative :** 0.712 g/cm<sup>3</sup> (@ 20°C).  
**Hydrosolubilité :** Insoluble dans l'eau  
**Auto-inflammabilité :** > 200 °C  
**Viscosité :** Non connu.

## 9.2. Autres informations

**COV:** 715 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO<sub>2</sub>

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques



**Nom du produit :** DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE **Date de création/révision :** 06.12.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS000986\_2\_20111206 **Remplace :** BB30710

**Inhalation :** L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
**Ingestion :** Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie  
**Contact avec la peau :** Irritant pour la peau  
**Contact avec les yeux :** Peut entraîner irritation.

**Donnés toxologiques :**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	>2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	>20 mg/l
		LD50 derm.rabit	>2000 mg/kg
acétone; diméthylcétone	67-64-1	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Donnés ecotoxologiques:**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algae	>100 mg/l
		LC50 fish	>100 mg/l
		EC50 daphnia	>100 mg/l
acétone; diméthylcétone	67-64-1	IC50 algae	> 100 mg/l
		LC50 fish	> 100 mg/l
		EC50 daphnia	> 100 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.4. Mobilité dans le sol**

Insoluble dans l'eau



Nom du produit : DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE Date de création/révision : 06.12.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS000986\_2\_20111206 Remplace : BB30710

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Emballage contaminé :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1993

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(naphta, acetone)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 3  
ADR/RID - Code de classification:F1

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Oui  
IMDG - Marine pollutant: Polluant marin  
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Oui



<b>Nom du produit :</b>	DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE	<b>Date de création/révision :</b>	06.12.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000986_2_20111206	<b>Remplace :</b>	BB30710

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	(D/E)
IMDG - Ems:	F-E,S-E
IATA/ICAO - PAX:	305
IATA/ICAO - CAO	307

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
 Directive 99/45/CE  
 Règlement (CE) No 1272/2008  
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	603: Alcools, polyalcools et leurs esters nitriques

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrase de risques:

R11: Facilement inflammable.  
 R36: Irritant pour les yeux.  
 R38: Irritant pour la peau.  
 R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
 R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
 R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

\*Explication des mentions de danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 : Provoque une irritation cutanée.



<b>Nom du produit :</b>	DEGRAISSANT SECHAGE RAPIDE	<b>Date de création/révision :</b>	06.12.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000986_2_20111206	<b>Remplace :</b>	BB30710

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

